Niveau(x) d'enseignement: 3 Numéro EDUQ : 8770280
Centre d'intérêt: 751

Les Résultats de l'épreuve de français écrit de sixième primaire administrée au mois de mai 1986 : rapport global / Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, 1987.
39 p. ; 28 cm.

Code: 16-7407-03.

ISBN 2-550-13598-9

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province) Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques

Cote Dewey: 440.7'0714/R436 Cote LC: PC/2068/.C3

Descripteur(s): Langue écrite * Français (Langue) * Examen scolaire * Composition * Grammaire * Orthographe * Primaire (Ordre d'enseignement)

En mai 1986, le ministère de l'Education a soumis les élèves de sixième année du primaire à une épreuve de français écrit. L'épreuve était la suivante: écrire un texte visant à présenter son opinion sur un sujet donné, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue. La grille de correction permettait d'évaluer quatre éléments de l'aspect communication et six éléments du fonctionnement de la langue. En général, les moyennes sont à peine plus élevées que le seuil de réussite. Les résultats relatifs à la situation de communication sont plus faibles que ceux relatifs au fonctionnement de la langue. Pour l'ensemble des élèves de l'échantillon, le taux de réussite se situe à 59,5%.

Type de document: r

EDUQ 8770280

Québec

Les résultats de l'épreuve de français écrit de sixième année du primaire administrée au mois de mai 1986

RAPPORT GLOBAL

Février 1987

EDUQ 8770280

Les résultats de l'épreuve de français écrit de sixième année du primaire administrée au mois de mai 1986

RAPPORT GLOBAL

Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques

© Gouvernement du Québec,
Ministère de l'Éducation, 1987

ISBN 2-550-13598-9

Dépôt légal - premier trimestre 1987
Bibliothèque nationale du Québec

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 5

1. LES BUTS POURSUIVIS 7

2. L'ÉPREUVE 9

2.1 Élaboration de l'épreuve 9
2.2 Description de l'épreuve 9
2.3 Administration de l'épreuve 10

3. LA CORRECTION DE L'ÉPREUVE 13

3.1 Caractéristiques de l'échantillon 13
3.2 Modalités de correction de l'épreuve 13
3.3 Grille de correction 14
3.3.1 Présentation de la grille de correction 14
3.3.2 Seuils de réussite 14

4. LES RÉSULTATS 17

4.1 Résultats d'ensemble 17
4.2 Résultats et analyse de chaque élément 18
A. Choix des informations 19
B. Choix du vocabulaire 20
C. Cohérence du texte 21
D. Découpage du texte 22
E. Structure de la phrase 23
F. Ponctuation 24
G. Orthographe d'usage 25
H. Accords 26
I. Conjugaison et accord des verbes 27
J. Homophones 28
4.3 Forces et faiblesses 29
4.4 Nombre d'éléments auxquels les élèves ont satisfait ... 30

5. D'AUTRES DONNÉES 33

5.1 Différences entre les filles et les garçons 33
5.2 Différences selon l'intérêt éprouvé pour l'écriture ... 34

CONLUSION 35

ANNEXE A Extraits du bulletin d'information et du cahier de l'élève 37

ANNEXE B Données concernant les réponses aux questions présentées aux élèves 39

INTRODUCTION

Depuis plusieurs années, de vives inquiétudes se sont manifestées à l'égard de la qualité de la langue écrite des jeunes Québécois. Ces préoccupations sont justifiées et le ministère de l'Éducation croit qu'il faut agir dès le primaire pour améliorer l'habileté à écrire des élèves du Québec.

Ainsi, en mai 1986, les élèves de sixième année du primaire qui recevaient l'enseignement en français ont été soumis à une épreuve ministérielle de français écrit. Par la suite, un échantillon de copies d'élèves a été prélevé et corrigé dans le but de recueillir des données sur les apprentissages des élèves au regard des objectifs du nouveau programme de français.

Les résultats contenus dans le présent rapport peuvent être considérés comme une première indication de la qualité du français écrit des élèves de sixième année. En plus de permettre d'amorcer la réflexion, ils aideront à définir les exigences minimales qui doivent prévaloir, en français, à la fin du cours primaire.

S'il est vrai que ces résultats représentent une base de travail utile, il faut toutefois éviter de les appliquer à l'ensemble des élèves du Québec. De plus, il faut se garder de comparer ce rapport avec le rapport global* du secondaire. Bien que les deux épreuves aient pu avoir des similitudes quant à l'élaboration et à l'administration, les résultats, pour leur part, reposent sur des données différentes recueillies dans des contextes distincts.

---

* Les résultats de l'épreuve de français écrit de cinquième secondaire administrée au mois de mai 1986, Rapport global (16-7407-01), ministère de l'Éducation du Québec, décembre 1986, 29 pages.

1. LES BUTS POURSUIVIS

Dans le but d'améliorer la qualité de la langue écrite dans les écoles du Québec, le Ministère a soumis, en mai 1986, les élèves de sixième année du primaire à une épreuve de français écrit.

L'administration et la correction de l'épreuve, de même que la présentation des résultats recueillis à partir d'un échantillon, s'inscrivent dans un cheminement qui vise à:

- susciter dans les écoles des efforts plus soutenus en matière d'apprentissage, d'enseignement et d'évaluation du français écrit;

- promouvoir ou soutenir l'intérêt pour la qualité de la langue écrite tant chez les élèves, les parents, les enseignants et les enseignantes que chez les administrateurs et les administratrices scolaires;

- permettre aux organismes scolaires de connaître la situation du français écrit dans leur milieu;

- obtenir des données sur lesquelles appuyer les analyses et les études nécessaires pour fixer les seuils de réussite que devraient atteindre les élèves de sixième année du primaire.

2. L'ÉPREUVE

2.1 Élaboration de l'épreuve

La Direction du développement de l'évaluation, responsable de l'ensemble des opérations reliées à l'épreuve ministérielle de français écrit, a confié l'élaboration de l'épreuve à une conseillère pédagogique du primaire. L'épreuve a ensuite été révisée par une équipe composée de quatre conseillers et conseillères pédagogiques et de deux enseignantes provenant de six régions administratives.

Au cours du mois de mai, les organismes scolaires ont reçu un bulletin d'information qui contenait les consignes aux enseignants et aux enseignantes, les conditions d'administration de l'épreuve et la grille de correction proposée par le Ministère.

Une fois l'épreuve administrée, les enseignants, les enseignantes et les cadres scolaires ont été invités à répondre à des questionnaires de rétro-information* sur le contenu de l'épreuve, les modalités d'administration et de correction ainsi que sur l'application du programme.

2.2 Description de l'épreuve

L'épreuve était destinée à évaluer l'objectif suivant:

> écrire un texte visant à présenter son opinion sur un sujet donné, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue.

---

* Les cadres scolaires ont retourné 258 questionnaires dont 51,2 p. 100 provenaient de directeurs et de directrices d'école. Pour leur part, 1 374 enseignants, enseignantes, conseillers et conseillères pédagogiques ont répondu au questionnaire. Les proportions fournies dans le présent rapport sont toujours fonction du nombre de personnes qui ont rempli le questionnaire.

Les réponses aux questions ont été compilées et ont fait l'objet d'un rapport distinct disponible dans les directions régionales.

Au moyen d'une mise en situation orale effectuée par l'enseignant ou l'enseignante, l'élève était invité à écrire une lettre à caractère expressif en réponse à l'une des trois lettres qui lui étaient proposées comme éléments déclencheurs*.

Le projet d'écriture était accompagné de consignes à respecter par l'élève et d'une grille de révision. Les élèves avaient droit à certains outils de référence tels le dictionnaire, la grammaire et les tableaux de conjugaison. À ce sujet, l'examen des réponses au questionnaire de rétro-information indique que l'accès à ces outils a été jugé suffisant par 98 p. 100 des répondants.

Par ailleurs, les élèves eux-mêmes ont été invités à répondre à quelques questions à la fin de l'épreuve et 71 p. 100 affirment avoir souvent ou assez souvent consulté les outils de référence pour réaliser leur composition. La compilation des réponses révèle que 97,2 p. 100 des élèves ont trouvé les sujets intéressants. Leur choix s'est réparti de la façon suivante:

- J'ai perdu ma meilleure amie 38,7 p. 100;
- J'aurais aimé être fils unique 27,3 p. 100;
- On me traite vraiment comme un bébé 34,0 p. 100.

2.3 Administration de l'épreuve

L'épreuve était obligatoire pour les élèves de sixième année du primaire. Cependant, pour cette première expérience, les organismes ont été autorisés à administrer une épreuve similaire qu'ils avaient préparée eux-mêmes plutôt que celle du Ministère.

C'est au moyen d'un bon de commande que les organismes scolaires ont pu se procurer, auprès du Ministère, le nombre de copies dont ils avaient besoin pour administrer l'épreuve dans leurs milieux respectifs.

---

* Afin de bien comprendre la tâche proposée à l'élève, on trouvera à l'annexe A, la mise en situation, le projet d'écriture et les lettres.

Pour l'année 1986, le Ministère n'a pas de données précises sur le nombre d'élèves qui ont été soumis à l'épreuve. Toutefois, plusieurs indices permettent d'affirmer que la plupart des écoles ont administré l'épreuve officielle: le nombre de bons de commande reçus, la réponse très positive pour la constitution de l'échantillon et le nombre de questionnaires de rétro-information analysés.

Il est cependant utile de souligner que parmi les organismes scolaires qui n'ont pas participé à l'opération, l'un d'eux, la Commission des écoles catholiques de Montréal, compte une part importante des élèves de sixième année du primaire au Québec.

Enfin, comme l'administration de l'épreuve était entièrement assurée par les organismes scolaires, il a été impossible de vérifier le déroulement de l'opération auprès de chaque groupe d'élèves. Cependant, afin d'assurer une certaine uniformité, le bulletin d'information destiné aux enseignants et aux enseignantes incluait des consignes précises sur la mise en situation orale et l'administration de l'épreuve; plus de 97 p. 100 des répondants au questionnaire de rétro-information affirment avoir suivi ces consignes.

3. LA CORRECTION DE L'ÉPREUVE

3.1 Caractéristiques de l'échantillon

En vue d'effectuer des analyses sur l'habileté à écrire des élèves et, à moyen terme, de rassembler diverses données à l'aide desquelles pourront être précisées les exigences minimales pour la fin du primaire, le Ministère a prélevé un échantillon de 388 copies d'élèves auprès des commissions scolaires et des établissements privés.

Pour ce faire, il a utilisé la banque des inscriptions volontaires obtenue grâce aux bons de commande. Dans chacune des régions administratives, trois commissions scolaires ont été choisies au hasard; toujours au hasard, une école dans chacune de ces commissions scolaires a été désignée pour composer l'échantillon. Pour leur part, les établissements privés ont aussi été appelés à faire partie de l'échantillon au prorata de leur nombre d'élèves. Pour assurer un bon équilibre, chaque région administrative a été représentée en proportion du nombre d'élèves inscrits en sixième année et recevant l'enseignement en français.

L'échantillon est représentatif de l'ensemble des élèves qui, à la connaissance de la Direction du développement de l'évaluation, ont subi l'épreuve, mais il faut préciser qu'il ne correspond pas parfaitement à la réalité nationale en raison de l'abstention de certains organismes scolaires dont la Commission des écoles catholiques de Montréal.

3.2 Modalités de correction de l'épreuve

La correction locale de l'épreuve de français écrit a été faite sous le contrôle des organismes scolaires. Plus de 90 p. 100 des répondants affirment avoir corrigé les copies; dans la plupart des cas, ce sont les enseignants et les enseignantes qui ont effectué la correction des textes de leurs élèves.

Par ailleurs, le Ministère a confié à un enseignant et à une enseignante, sous la supervision d'une conseillère pédagogique, la tâche de corriger les copies de l'échantillon en utilisant la grille de correction et la pondération proposées dans le bulletin d'information. Les données recueillies ont par la suite été compilées et ont servi à effectuer une analyse des résultats.

3.3 Grille de correction

3.3.1 Présentation de la grille de correction

La grille de correction est un instrument élaboré à partir de critères reliés aux deux aspects à corriger: la situation de communication (le fond: éléments 1 à 4) et le fonctionnement de la langue (la forme: éléments 5 à 10). Chacun de ces aspects est d'abord subdivisé en critères puis ensuite en éléments à évaluer. Une échelle descriptive à quatre échelons (A, B, C, D) accompagne chaque élément. La pondération est elle aussi rattachée à chaque élément et la répartition des points alloués tient compte des quatre échelons de l'échelle.

La grille de correction se trouve à la page suivante.

3.3.2 Seuils de réussite

L'échelle descriptive présente un seuil de réussite* pour chacun des éléments. Ce seuil correspond à la cote B.

En tenant compte des pondérations pour l'ensemble de la grille, le cumul des points alloués à chaque élément donne un **seuil de réussite global de 75 p. 100.**

Il est important de comprendre aussi que les seuils de réussite pour chaque élément et pour l'ensemble de l'épreuve ont été fixés en fonction d'une performance désirable et non en fonction d'un taux de réussite souhaitable.

---

* Niveau de qualité à partir duquel on considère une performance comme réussie.

ÉPREUVE MINISTÉRIELLE DE PRODUCTION ÉCRITE

6e année - mai 1986

GRILLE DE CORRECTION ABRÉGÉE

Nom de l'élève: _____

ASPECTS	CRITÈRES	ÉLÉMENTS	INDICES ET EXPLICATIONS	ÉCHELLE DESCRIPTIVE A	B	C	D	NOTE
SITUATION DE COMMUNICATION	CONVENANCE AU PROJET DE COMMUNICATION	CHOIX DES INFORMATIONS	1. Le texte comporte des conseils, des suggestions, des exemples ou propose des solutions au problème exposé dans le texte.	Présence très suffisante (20)	Présence suffisante (15)	Présence insuffisante (10)	Présence très insuffisante (5)	/20
		CHOIX DU VOCABULAIRE	2. Le vocabulaire est précis et diversifié.	Vocabulaire précis, diversifié, nuancé, adapté. (8)	Vocabulaire précis; peu de répétitions inutiles. (6)	Vocabulaire parfois imprécis, pauvre; répétitions inutiles. (4)	Vocabulaire imprécis, très pauvre, beaucoup de répétitions. (2)	/8
	ORGANISATION DU TEXTE	CONCORDANCE	3. Le texte est cohérent.	Très cohérent (12)	Cohérent (9)	Peu cohérent (6)	Incohérent (3)	/12
		DÉCOUPAGE	4. Le texte est bien découpé et renferme des paragraphes.	Paragraphes toujours appropriés (8)	Paragraphes généralement appropriés. (6)	Paragraphes peu appropriés. (4)	Pas de paragraphes. (2)	/8
FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE	ORGANISATION DE LA PHRASE	STRUCTURE	5. Les phrases, simples ou complexes, sont bien construites.	Toutes les phrases sont bien construites. (12)	Presque toutes les phrases sont bien construites. (9)	Plusieurs phrases posent un problème. (6)	La plupart des phrases posent un problème. (3)	/12
		PONCTUATION	6. Les signes de ponctuation sont utilisés adéquatement.	Toujours (8)	Presque toujours (6)	Souvent (4)	Rarement (2)	/8
	CODE LEXICAL	ORTHOGRAPHE D'USAGE	7. Les mots sont écrits correctement.	Toujours (12)	Presque toujours (9)	Souvent (6)	Rarement (3)	/12
	CODE GRAMMATICAL	ACCORDS	8. Les accords en genre et en nombre sont appliqués correctement.	Toujours (8)	Presque toujours (6)	Souvent (4)	Rarement (2)	/8
		CONJUGAISON ACCORDS DES VERBES	9. Les finales des verbes sont appliquées correctement.	Toujours (8)	Presque toujours (6)	Souvent (4)	Rarement (2)	/8
		HOMOPHONES	10. Les homophones sont utilisés adéquatement.	Toujours (4)	Presque toujours (3)	Souvent (2)	Rarement (1)	/4
					↑ Seuil de réussite		TOTAL	/100

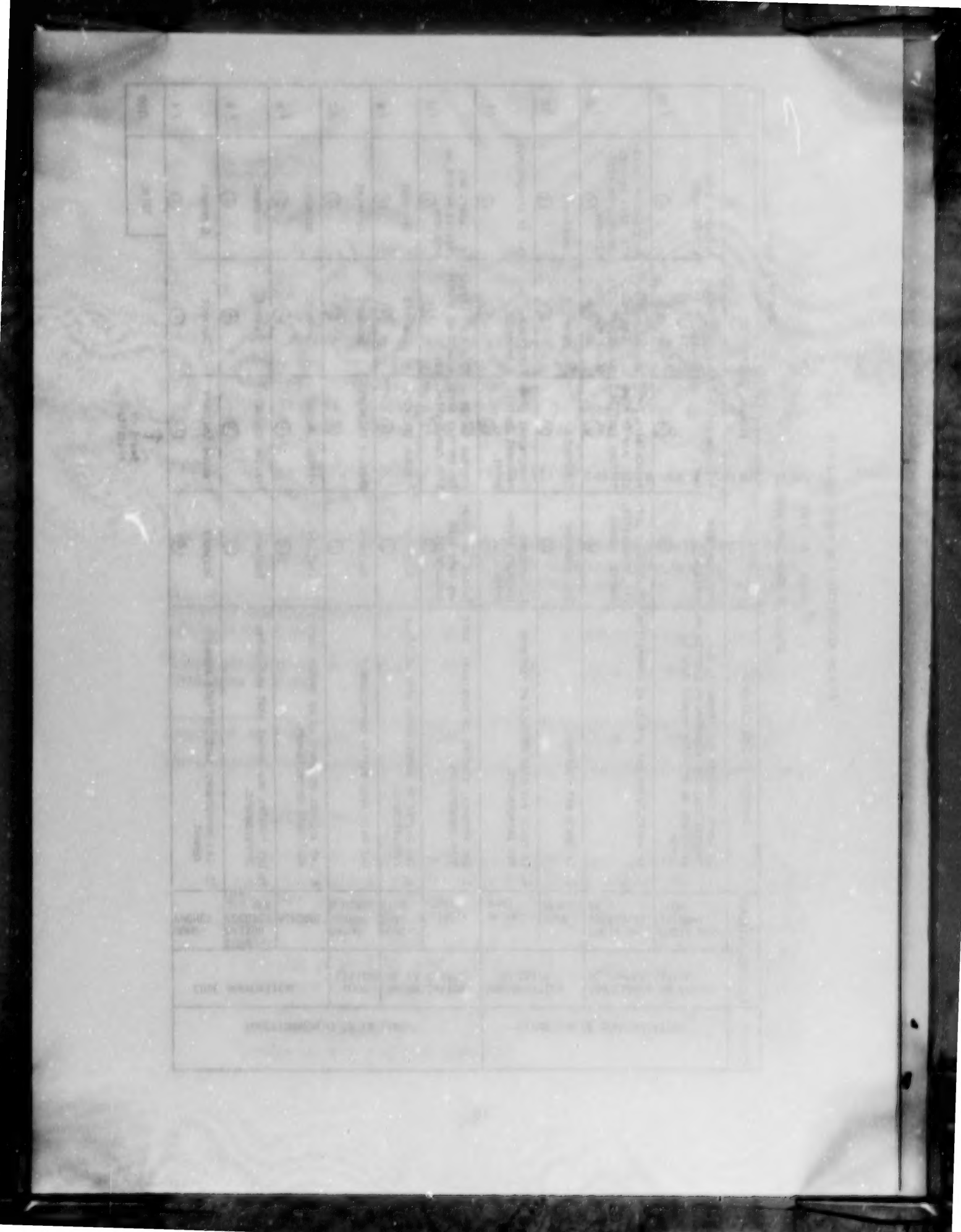

4. LES RÉSULTATS

4.1 Résultats d'ensemble

Le tableau 1 présente les résultats obtenus par les élèves qui composaient l'échantillon. La première colonne indique les aspects à évaluer, la deuxième, le maximum de points pour chacun des deux aspects et la troisième, le seuil de réussite exigé. Les quatrième et cinquième colonnes indiquent les moyennes obtenues par les élèves: d'abord, la moyenne brute et ensuite, la moyenne convertie en pourcentage. La dernière colonne indique le taux de réussite, c'est-à-dire le pourcentage des élèves qui ont atteint le seuil de réussite fixé à 75 p. 100.

TABLEAU 1: Données relatives aux résultats d'ensemble de l'échantillon (388 élèves).

ASPECTS	Maximum	Seuil de réussite	Moyenne brute	Moyenne sur 100	Taux de réussite
Situation de communication (éléments 1 à 4)	48	36	36,3	75,5	57,7
Fonctionnement de la langue (éléments 5 à 10)	52	39	41,3	79,5	65,2
Ensemble de l'épreuve	100	75	77,6	77,6	59,5

Commentaires

Les moyennes sont à peine plus élevées que le seuil de réussite. Les résultats relatifs à la situation de communication sont plus faibles que ceux relatifs au fonctionnement de la langue. Pour l'ensemble des élèves de l'échantillon, le taux de réussite se situe à 59,5 p. 100. Cela signifie que près de six élèves sur dix ont atteint le seuil de réussite. Ces élèves peuvent avoir satisfait aux exigences de chacun des dix éléments de la grille de correction ou bien, ayant montré des faiblesses pour un ou quelques éléments, ils se sont rachetés par une très bonne performance à d'autres éléments.

La correction des copies a été faite en tenant compte des éléments d'apprentissage identifiés comme terminaux au programme du primaire, ce qui pourrait expliquer que les critères reliés au fonctionnement de la langue ont été plus respectés que ceux reliés à la situation de communication. Cette constatation soulève des interrogations sur certains seuils de réussite appliqués lors de l'évaluation des critères relatifs au fonctionnement de la langue.

La présentation des résultats élément par élément permettra de mieux situer les forces et les faiblesses observées chez les élèves qui composaient l'échantillon.

4.2 Résultats et analyse de chaque élément

Afin d'obtenir une meilleure image de la performance des élèves, les pages qui suivent présentent les résultats et l'analyse de chaque élément.

Des explications précisent d'abord les éléments évalués; elles sont suivies de l'échelle descriptive, du pourcentage des élèves ayant obtenu une cote donnée et du taux de réussite. Enfin, des commentaires souvent illustrés d'exemples complètent la présentation.

A. Choix des informations

Explications

Le texte comporte des conseils, des suggestions, des exemples ou propose des solutions pertinentes au problème à résoudre.

Échelle descriptive	Pourcentage des élèves*	Taux de réussite
A Présence très suffisante	24,2	
B Présence suffisante	62,9	87,1
C Présence insuffisante	9,0	
D Présence très insuffisante	3,9	

Commentaires

Pour se voir attribuer la cote A ou B, l'élève devait tenir compte des composantes du projet d'écriture et donner des informations pertinentes et suffisantes.

L'élève qui n'a pas réussi cet élément du choix des informations n'a pas su apporter une argumentation convaincante ou a négligé certains aspects du travail à faire. Par exemple, il n'a pas manifesté de sympathie à son lecteur ou n'a pas donné de conseils pour résoudre son problème, se contentant, entre autres choses, de justifier la conduite des autres intervenants.

---

* La deuxième colonne indique le pourcentage des élèves qui ont obtenu chaque cote. Le nombre de l'extrême droite indique le pourcentage des élèves qui ont satisfait aux exigences de chaque élément, le seuil de réussite ayant été fixé à B.

B. Choix du vocabulaire

Explications

Pour exprimer le mieux possible sa pensée, l'élève choisit un vocabulaire précis, diversifié et adapté au projet d'écriture.

Échelle descriptive	Pourcentage des élèves	Taux de réussite
A Vocabulaire précis, diversifié	22,7	
B Vocabulaire précis, peu de répétitions inutiles	56,2	78,9
C Vocabulaire parfois imprécis, pauvre; répétitions inutiles	19,6	
D Vocabulaire imprécis, très pauvre, nombreuses répétitions	1,5	

Commentaires

Le taux de réussite de 78,9 p. 100 indique que les élèves ont exprimé clairement leurs idées et leurs sentiments. La cote C ou D a été attribuée lorsque le vocabulaire des élèves n'était pas recherché et manquait de précision ou lorsque les phrases contenaient de nombreuses répétitions inutiles.

De plus, la lettre intime exigée par le projet d'écriture prédisposait à répondre en employant des expressions empruntées à la langue parlée, surtout chez les élèves qui avaient opté pour le premier sujet (ex.:"La prochaine fois que tes amis te parlent de quesqu'ils ont vu à la télévision tu n'es pas obliger de mentir").

C. Cohérence du texte

Explications

Les informations sont regroupées logiquement, les mots-liens sont utilisés de façon appropriée, les référents des pronoms et les indices de temps et de lieu sont identifiables.

Échelle descriptive	Pourcentage des élèves	Taux de réussite
A Très cohérent	31,7	
B Cohérent	39,4	71,1
C Peu cohérent	23,0	
D Incohérent	5,9	

Commentaires

Dans un texte qui "se tient", il est aisé de suivre la structure de la pensée. D'une part, l'ordre de présentation des informations est logique et d'autre part, les mots-liens, les référents et les indices de temps et de lieu permettent de saisir de qui et de quoi il est question.

Exemples d'erreurs: "Il est temps que tu te trouves quelqu'un d'autre que Caroline. Tu peut l'inviter chez toi" (Caroline ou l'autre amie?); "Caroline va vouloir te ravoir comme meilleure amie. Aussi, si tu es vraiment en peine, parle à tes parents" (Entre temps).

La cohérence est certes un élément difficile pour l'élève. Écrivant plutôt spontanément, il adopte souvent une structure qui s'apparente à celle de la langue parlée. De plus, plusieurs élèves n'ont pas développé l'habitude de suivre un fil conducteur pour faire progresser leur argumentation.

D. Découpage du texte

Explications

Le découpage est approprié au texte; il respecte l'introduction, le développement et la conclusion et tient compte de l'appel et de la signature qui, respectivement, commencent et finissent une lettre.

Échelle descriptive	Pourcentage des élèves	Taux de réussite
A Paragraphes toujours appropriés	36,6	
B Paragraphes généralement appropriés	36,9	73,5
C Paragraphes peu appropriés	15,2	
D Pas de paragraphes	11,3	

Commentaires

Le premier paragraphe de la lettre, en plus de l'appel, doit présenter le problème à résoudre et exprimer la sympathie éprouvée pour le lecteur, alors que le dernier paragraphe doit contenir la conclusion suivie de la signature. Ces deux parties ont été assez bien réussies mais, manifestement, le plus difficile pour l'élève a été de faire le découpage à l'intérieur du développement et de le faire judicieusement.

Par ailleurs, la grande majorité des élèves semble avoir compris ce qu'était une lettre et en a respecté les conventions.
Exemple: "Chère Dominique,

J'ai lu ta lettre et je suis triste pour toi. Je vais essayer de t'aider."

E. Structure de la phrase

Explications

Les phrases, simples ou complexes, sont bien construites, tous les mots y sont présents, au bon endroit, et il n'y a pas de mots inutiles ni de structures propres à la langue parlée.

Échelle descriptive	Pourcentage des élèves	Taux de réussite
A Toutes les phrases sont bien construites	37,1	
B Presque toutes les phrases sont bien construites	41,5	78,6
C Plusieurs phrases posent un problème	14,7	
D La plupart des phrases posent un problème	6,7	

Commentaires

L'élève qui s'en tient à des phrases simples et courtes réussit assez bien mais s'il écrit des phrases longues ou complexes, des problèmes de construction de phrase surgissent (ex.: "dit à ta mère à la place de te coucher à 8:30 lire 30 minutes et tout de suite après aller me coucher").

Plusieurs erreurs sont reliées à l'emploi de structures propres à la langue parlée (ex.: "Je vais te dire que c'est faire pour régler").

Certains élèves ne semblent pas comprendre ce qu'est une phrase et, de ce fait, utilisent de façon inadéquate le point (ex.: "Je vais remplacer ton amie Jojo. Parce que il est malade").

D'autres élèves sont malhabiles à utiliser le dialogue et confondent les discours direct et indirect (ex.: "demande-lui une belle journée pourquoi a-t-elle agit ainsi").

F. Ponctuation

Explications

Les signes de ponctuation suivants sont utilisés adéquatement: le point, la majuscule, le point d'interrogation et la virgule marquant l'énumération.

Échelle descriptive	Pourcentage des élèves	Taux de réussite
A Toujours	58,5	
B Presque toujours	30,7	89,2
C Souvent	8,5	
D Rarement	2,3	

Commentaires

L'élément ponctuation a été bien réussi; ce taux élevé de réussite ne signifie toutefois pas qu'il s'agit d'un volet des apprentissages où tout est parfait. Il faut comprendre que la correction a été faite conformément aux exigences du programme de sixième année. Parmi ces exigences, il est à remarquer que le cas de la virgule marquant l'énumération n'est généralement pas maîtrisé.

Voici quelques exemples d'erreurs rencontrées fréquemment: "J'irais quand sa nouvelle amie ne saurais pas là. Et je lui expliquerais"; "Il faut trouvé une nouvelle amie. j'en suis sûr"; "J'ai choisi cet exemple __ ces suggestions _ etc... pour te montrer que tout est possible".

En outre, les élèves sont peu enclins à utiliser la virgule après un adverbe ou un complément circonstanciel placé au commencement d'une phrase (ex.: "Quand tu es avec tes amis_ évite-le"). Comme cet élément d'apprentissage n'est pas terminal au primaire, aucune erreur n'a été comptée au regard de cette absence de virgule.

G. Orthographe d'usage

Explications

L'élève écrit correctement les mots présentant un niveau de difficulté approprié aux élèves de sixième année.

Échelle descriptive	Pourcentage des élèves	Taux de réussite
A Toujours	45,1	
B Presque toujours	27,1	72,2
C Souvent	13,9	
D Rarement	13,9	

Commentaires

Pour faciliter la correction, les cotes de l'échelle descriptive ont été attribuées en appliquant les consignes suivantes:

A: 3 erreurs et moins;
B: 4, 5 ou 6 erreurs;
C: 7, 8 ou 9 erreurs;
D: 10 erreurs et plus.

Il faut souligner qu'une même erreur n'était comptée qu'une seule fois et, qu'en général, les élèves utilisent souvent les mêmes mots, ce qui contribue à réduire le nombre d'erreurs.

La plupart des élèves maîtrisent bien les mots qui présentent un niveau de difficulté approprié aux élèves de sixième année. Comme l'épreuve de français écrit proposait des sujets qui faisaient appel à des situations relevant du quotidien, les élèves s'en sont tenus, majoritairement, à un vocabulaire simple et facile à orthographier (ex.: "Eu "; "frères et soeurs"; "je suis un expers dans ce travaille").

Enfin, le nombre de fautes relevées n'était pas proportionnel à la longueur des textes; souvent, les plus longs renfermaient moins d'erreurs que certains autres, plus succincts.

H. Accords

Explications

Les noms, adjectifs, pronoms et déterminants sont accordés en genre et en nombre.

Échelle descriptive	Pourcentage des élèves	Taux de réussite
A Toujours	67,6	
B Presque toujours	25,1	92,7
C Souvent	6,8	
D Rarement	0,5	

Commentaires

Pour faciliter la correction, les cotes de l'échelle descriptive ont aussi été attribuées en appliquant les consignes suivantes:

A: 3 erreurs et moins;
B: 4, 5 ou 6 erreurs;
C: 7, 8 ou 9 erreurs;
D: 10 erreurs et plus.

Les accords en genre et en nombre représentent l'élément le mieux réussi de tous: 92,7 p. 100 des élèves ont satisfait aux exigences et ont bien fait les accords correspondant au programme de sixième année. Les erreurs commises font souvent montre d'une insuffisance d'acquisition de certains automatismes (ex.: "ta meilleur_ amie"; "c'est pas tout les enfants qui sont en santé"; "Il y a sûrement d'autre_ copains ou copine_ sympathique_ dans ta classe").

I. Conjugaison et accord des verbes

Explications

Les finales des verbes sont appliquées correctement.

Échelle descriptive	Pourcentage des élèves	Taux de réussite
A Toujours	30,8	
B Presque toujours	34,6	65,4
C Souvent	17,3	
D Rarement	17,3	

Commentaires

Les cotes ont été attribuées en appliquant les mêmes consignes que celles citées à la page précédente.

Des dix éléments de la grille de correction, celui-ci est le moins bien réussi. Seulement 65,4 p. 100 des élèves ont obtenu la cote A ou B. De plus, il semble que les règles de conjugaison et d'accord des verbes soient difficiles à appliquer puisque 17,3 p. 100 des élèves ont obtenu la cote D.

Au nombre des erreurs les plus fréquentes, il y a l'oubli du "s" à la deuxième personne du singulier ou du "ent" à la troisième personne du pluriel, auxquelles s'ajoutent les fautes d'accord des participes passés conjugués avec être (ex.: "Il faut que tu comprenne__ toi aussi"; "s'ils te pose_ une question"; "elle est revenu_ avec moi").

Les fautes d'accord des participes passés conjugués avec avoir n'ont pas été considérées étant donné qu'elles ne font pas partie des exigences du programme de sixième année.

J. **Homophones**

Explications

L'élève utilise adéquatement les homophones suivants: a/à; mes/mais; son/sont; m'a/ma; l'a/la; t'a/ta; m'ont/mon; ces/ses; ce/se.

Échelle descriptive	Pourcentage des élèves	Taux de réussite
A Toujours	69,2	
B Presque toujours	22,6	91,8
C Souvent	6,0	
D Rarement	2,2	

Commentaires

Les résultats montrent que 91,8 p.100 des élèves ont satisfait aux exigences relatives aux homophones. Toutefois, quelques erreurs se sont glissées dans les textes (ex.: "avec sont meilleur ami"; "J'ai 12 ans et toi tu en à 14"; "Mes cette année, vous n'êtes pas dans la même classe").

Quelque vingt copies n'ont pu être évaluées en ce qui a trait à cet élément car elles ne contenaient aucun des homophones identifiés plus haut.

La Direction du développement de l'évaluation s'interroge sur la pertinence de classer les homophones en une catégorie d'erreurs distincte étant donné le nombre restreint de cas à évaluer par copie d'élève.

4.3 Forces et faiblesses

Le graphique ci-dessous permet de visualiser les écarts entre les taux de réussite de chacun des éléments de la grille de correction.

TABLEAU 2: Graphique représentant le taux de réussite pour chaque élément.

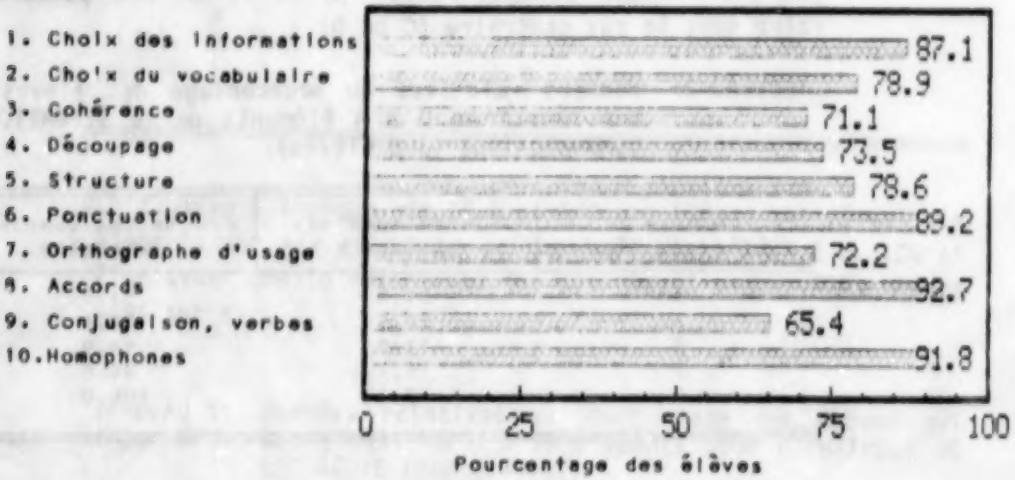

L'observation des éléments relatifs à la situation de communication (1 à 4) montre que 87,1 p. 100 des élèves savent bien choisir leurs informations. Par contre, ils éprouvent certaines difficultés à les exprimer avec précision et à les organiser logiquement.

Par ailleurs, les résultats des six éléments reliés au fonctionnement de la langue (5 à 10) présentent des écarts importants: trois d'entre eux, la ponctuation, les accords (noms, adjectifs, pronoms, déterminants) et les homophones affichent des taux de réussite de 89,2 p. 100 et plus, alors que les trois autres laissent voir que les habiletés prévues au programme ne sont pas entièrement développées. Ainsi, 78,6 p. 100 des élèves respectent les règles d'agencement des mots lorsqu'ils construisent des phrases. Pour ce qui est de l'orthographe d'usage, 72,2 p. 100 des élèves écrivent presque toujours correctement les mots couramment utilisés. Enfin, c'est à la conjugaison et à l'accord des verbes que la faiblesse est la plus grande avec seulement 65,4 p. 100 de réussite.

4.4 Le nombre d'éléments auxquels les élèves ont satisfait

Les tableaux qui suivent permettent de représenter différemment la performance des élèves et soulèvent la question des exigences minimales. Ils présentent le pourcentage des élèves qui ont satisfait à 1, 2, 3, etc. éléments de la grille de correction. Pour effectuer cette analyse, il a fallu rendre dichotomiques tous les éléments et donner une pondération un pour chaque élément réussi (A ou B) et une pondération zéro dans le cas contraire (C ou D).

TABLEAU 3: Données relatives au pourcentage des élèves qui ont réussi de 0 à 4 éléments de la SITUATION DE COMMUNICATION (388 élèves).

Nombre d'éléments réussis	Pourcentage des élèves	Fréquences cumulées inversées
4	51,5	51,5
3	20,9	72,4
2	17,5	89,9
1	6,7	96,6
0	3,4	100,0

Le tableau 3 montre que plus de la moitié des élèves ont réussi les quatre éléments relatifs à la situation de communication. Par ailleurs, 72,4 p. 100 en ont réussi trois ou quatre.

TABLEAU 4: Données relatives au pourcentage des élèves qui ont réussi de 0 à 6 éléments du FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE (388 élèves).

Nombre d'éléments réussis	Pourcentage des élèves	Fréquences cumulées inversées
6	45,6	45,6
5	21,9	67,5
4	15,0	82,5
3	9,0	91,5
2	6,2	97,7
1	1,0	98,7
0	1,3	100,0

Le tableau 4 indique que 45,6 p. 100 des élèves ont réussi six éléments sur six et que ce pourcentage passe à 82,5 p. 100 si l'on tient compte des élèves qui ont réussi quatre éléments et plus sur six.

TABLEAU 5: Données relatives au pourcentage des élèves qui ont réussi de 0 à 10 éléments pour L'ENSEMBLE DE L'ÉPREUVE (388 élèves).

Nombre d'éléments réussis	Pourcentage des élèves	Fréquences cumulées inversées
10	32,7	32,7
9	17,8	50,5
8	13,9	64,4
7	13,9	78,8
6	8,0	86,3
5	4,9	91,2
4	3,6	94,8
3	2,4	97,2
2	1,8	99,0
1	0,5	99,5
0	0,5	100,0

Pour l'ensemble de l'épreuve, 32,7 p. 100 des élèves ont réussi dix éléments sur dix. Par ailleurs, 64,4 p. 100 des élèves ont réussi huit éléments et plus sur dix et 78,8 p. 100 en ont réussi sept et plus sur dix.

Les diverses données présentées permettent de constater que le jugement que l'on porte suite à l'analyse des résultats peut varier selon que l'on examine la moyenne (tableau 1) ou le nombre d'éléments réussis (tableaux 3, 4 et 5).

Quelle que soit la formule choisie, plusieurs questions se posent concernant les exigences minimales.

- Le résultat global pourrait-il inclure une exigence quant à la satisfaction d'un nombre minimal d'éléments pour réussir l'épreuve?

- À combien d'éléments l'élève devrait-il avoir satisfait pour démontrer qu'il est capable de tenir compte soit de la situation de communication, soit du fonctionnement de la langue?

- L'élève qui a obtenu le seuil de réussite ou plus devrait-il également avoir satisfait à quelques éléments précis? Si oui, lesquels?

- Y a-t-il des éléments qui sont à ce point importants que tout élève devrait les réussir pour qu'on puisse affirmer qu'il maîtrise l'habileté à écrire?

5. D'AUTRES DONNÉES

Le cahier de réponse comprenait quelques questions concernant le sexe, la langue parlée à la maison, le goût d'écrire, l'intérêt des sujets et les habitudes d'écriture. Les questions et les résultats se trouvent à l'annexe B.

Ces quelques données ont permis de vérifier s'il y avait des relations significatives entre ces éléments et le résultat global à l'épreuve. Les relations positives sont présentées ci-dessous.

5.1 Différences entre les filles et les garçons

L'échantillon comprenait 190 copies de filles et 175 copies de garçons (23 élèves n'ont pas rempli le questionnaire inclus dans le cahier de réponse). Le tableau ci-dessous permet de comparer les résultats obtenus par les filles, par les garçons et par l'ensemble des élèves.

TABLEAU 6: Moyennes obtenues selon le sexe et par l'ensemble des élèves

ASPECTS	Moyenne en pourcentage		
	Filles (190)	Garçons (175)	Ensemble des élèves (365)
Situation de communication	79,0	72,2	75,5
Fonctionnement de la langue	82,5	77,0	79,5
Ensemble de l'épreuve	80,8	74,7	77,6

Les moyennes obtenues selon le sexe révèlent des écarts significatifs: pour l'ensemble de l'épreuve, la moyenne des filles est de 6,1 p. 100 supérieure à celle des garçons.

En ce qui concerne quelques éléments, les filles et les garçons ont des résultats assez semblables; par exemple, les filles ont des moyennes à peine plus élevées pour la structure des phrases (écart de 3,3 p. 100) et pour la ponctuation (écart de 3,4 p. 100). Mais il en va autrement pour d'autres éléments; par exemple, pour l'orthographe d'usage (écart de 8,5 p. 100) et le choix des informations(écart de 7,1 p. 100), les garçons offrent une moins bonne performance que les filles.

5.2 Différences selon l'intérêt éprouvé pour l'écriture

À la question "Aimes-tu écrire?:

- 157 élèves ont répondu: "Oui, beaucoup" (40,5 p. 100);
- 197 élèves ont répondu: "Oui, un peu" (50,8 p. 100);
- 11 élèves ont répondu: "Non" (2,8 p. 100);
- 23 élèves n'ont pas répondu (5,9 p. 100);

L'analyse des résultats a démontré que les élèves qui aiment beaucoup écrire réussissent mieux que ceux qui manifestent peu d'intérêt pour cette activité. Le tableau ci-dessous donne les moyennes obtenues selon l'intérêt éprouvé pour les activités de français écrit.

TABLEAU 7: Moyennes obtenues selon l'intérêt éprouvé pour l'écriture.

ASPECTS	Moyenne en pourcentage			
	Oui beaucoup (157)	Oui un peu (197)	Non (11)	Tous les élèves (388)
Situation de communication	79,6	73,0	70,8	75,5
Fonctionnement de la langue	82,3	78,3	72,2	79,5
Ensemble de l'épreuve	81,1	75,8	71,5	77,6

Les écarts sont importants entre les trois groupes d'élèves: en effet, pour l'ensemble de l'épreuve, la différence des moyennes entre ceux qui aiment beaucoup écrire et ceux qui n'aiment pas cela est de 9,5 p. 100. Plus spécifiquement, l'orthographe d'usage (écart de 25,3 p. 100) et le choix des informations (écart de 19,4 p. 100) sont les éléments pour lesquels les différences sont le plus marquées.

CONCLUSION

Même si l'échantillon ne correspondait pas exactement à la population du Québec, les résultats apparaissent assez encourageants dans l'ensemble. Comme les élèves de sixième année écrivent assez souvent, cela pourrait expliquer les bons résultats. Il faut sans doute y voir aussi des effets de l'implantation du nouveau programme de français au primaire.

Il faudrait toutefois éviter de croire que la majorité des élèves de sixième année écrivent parfaitement. Tous les élèves ont encore du travail à faire pour devenir de bons scripteurs: ils doivent continuer à écrire fréquemment, à consulter efficacement les outils de référence et à s'adonner assidûment à la lecture.

Les élèves doivent aussi être soutenus dans leurs efforts et encouragés par tous ceux et celles qui travaillent avec eux. Ainsi, la responsabilité d'améliorer la qualité du français écrit n'incombe pas seulement aux enseignants et aux enseignantes, elle doit être partagée par les parents ainsi que par les administrateurs et les administratrices du milieu scolaire; elle doit également être assumée par l'élève qui doit développer un plus grand souci de bien écrire sa langue.

L'expérience positive vécue en 1986 incite le Ministère à poursuivre l'opération en 1987. La Direction du développement de l'évaluation entend parfaire la grille de correction et l'échelle descriptive qu'elle a développées; elle désire aussi préciser les seuils de réussite et augmenter, si nécessaire, les exigences rattachées à certains éléments.

Le ministère de l'Éducation souhaite enfin que ce rapport soit un outil de sensibilisation et de réflexion pour toutes les personnes intéressées à la qualité de la langue écrite des élèves du primaire.

ANNEXE A

4.1 Mise en situation

Lire à haute voix le texte dans l'encadré ci-dessous.

LE COURRIER DES 6e

À ton école, les élèves de 6e année publient un journal mensuel. On y trouve de tout: reportages, poèmes, nouvelles de l'école, petites annonces, etc. Une rubrique, cependant est plus populaire que les autres: c'est "Le courrier des 6e".

Voici comment cela fonctionne. Tous les élèves de 6e année peuvent écrire une lettre au journal pour parler de leurs problèmes, pour demander des conseils ou du réconfort. Trois lettres sont publiées chaque mois dans "Le courrier des 6e". C'est l'ami Jojo qui signe les réponses. En réalité, l'ami Jojo est un écolier ou une écolière de 6e qui veut garder l'anonymat.

Mais, ce mois-ci, l'ami Jojo est malade et ne peut s'acquitter de son travail. Le journal doit sortir sous peu et trois lettres demeurent sans réponse.

TON PROJET D'ÉCRITURE

Afin de ne pas laisser ces lettres sans réponse, l'équipe du journal demande la collaboration des élèves de 6e année. Les réponses jugées les meilleures seront ensuite publiées.

Aujourd'hui, tu remplaces Jojo. Tu dois répondre à l'un des trois élèves en lui écrivant une lettre.

Montre que tu as bien compris le problème de la personne qui a écrit. Manifeste-lui de la sympathie ou une certaine compréhension.

Écris tout ce que tu peux pour consoler ou aider celui ou celle qui a écrit. Tu peux apporter un ou des éléments de solution, donner un ou plusieurs conseils ou exemples, expliquer pourquoi tu apportes telle suggestion, etc.

LE COURRIER DE JOJO

1. J'ai perdu ma meilleure amie

Cher Jojo,

Caroline était ma meilleure amie. Depuis la 4e année, nous étions toujours ensemble, même en dehors de l'école. Cette année, elle n'est pas dans ma classe et les choses ont beaucoup changé.

Maintenant, Caroline se tient toujours avec une fille de sa classe. Elle n'est plus la même avec moi. J'ai l'impression qu'elle ne veut plus être mon amie. L'autre jour, elle marchait avec sa nouvelle amie. Je lui ai demandé:

- Caroline, veux-tu venir jouer chez moi demain?
- Non, je suis occupée, m'a-t-elle répondu, en faisant un petit sourire à l'autre.

Je suis partie en courant et en pleurant.

Dis-moi ce que je dois faire car je suis désespérée.

Dominique

2. J'aurais aimé être fils unique

Cher Jojo,

À la maison, nous sommes deux garçons. Mon frère est en 2e secondaire et moi, en 6e année. C'est très souvent la guerre entre nous. Mon frère se pense tellement bon...

Il me traite de "niaiseux", me frappe parfois et veut toujours tout décider seul.

Par exemple, si nous regardons la télé, il choisit "son" poste; si nous écoutons de la musique, c'est la même chose. Je deviens très fâché mais comme il est le plus fort... En plus, quand je suis avec mes amis, il rit de moi.

Aide-moi car je suis très malheureux. J'aurais aimé être fils unique...

Martin

3. On me traite vraiment comme un bébé.

Cher Jojo,

À la maison, on me traite vraiment comme un bébé. Durant l'année scolaire, sur semaine, je dois me coucher à 8 heures 30 au plus tard. Selon moi, c'est trop tôt.

Je manque toutes les bonnes émissions à la télé. Souvent, en classe, mes amis racontent ce qu'ils ont vu la veille. Moi, je fais semblant que je l'ai vu aussi. J'espère toujours qu'ils ne me poseront pas de questions. Au fond de moi, je me sens frustré et pas comme les autres.

À part cela, je suis bien à la maison. Mais sur ce point, je trouve qu'on est trop sévère avec moi. Qu'en penses-tu?

Claude

ANNEXE B

Données concernant les réponses aux questions présentées aux élèves.
(365 élèves)

	Nombre	Pourcentage
1. Es-tu...		
un garçon?	175	47,9
une fille?	190	52,1
2. À la maison, quelle est la langue que tu parles le plus souvent?		
Le français	315	89,5
L'anglais	30	8,5
Une autre langue	7	2,0
3. Aimes-tu écrire?		
Oui, beaucoup	157	43,0
Oui, un peu	197	54,0
Non	11	3,0
4. Pour toi, écrire est-ce...		
facile?	266	73,9
difficile?	90	25,0
très difficile?	4	1,1
5. Comment as-tu trouvé les sujets proposés?		
Très intéressants	196	54,6
Intéressants	153	42,6
Peu intéressants	10	2,8
6. As-tu consulté le dictionnaire, les affiches ou les tableaux de conjugaisons?		
Oui, très souvent	67	18,9
Oui, assez souvent	185	52,1
Oui, une fois ou deux	89	25,1
Non	14	3,9
7. Cette année, est-ce que ton professeur t'a souvent demandé d'écrire des textes (lettres, contes, bandes dessinées, textes informatifs, histoires, etc.)?		
Très souvent (au moins une fois par semaine)	121	33,8*
Souvent (une fois à toutes les deux semaines)	160	44,7*
À l'occasion (une fois par mois)	61	17,0*
Rarement (moins d'une fois par mois)	16	4,5*

* Il y a tout lieu de croire que les données concernant cette question ne sont pas fiables car tous les élèves n'ont pas compris la question de la même façon, les élèves d'une même classe répondant fort différemment.

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

18-7407-03
6687-774